

MAIRIE DE VALBELLE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°15/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre février à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET Messieurs VADOT, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX et RICHAUD.

Absents excusés : Madame RENON et Messieurs GROS et DAUMAS.

Convocation et affichage : 18/02/2025

Monsieur RAPHAELIAN a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 6

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 DU BUDGET PRINCIPAL.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du Compte de Gestion du budget principal de l'exercice 2024 établi par Madame le Comptable du Trésor de SISTERON dont le résultat est le suivant :

- Section de Fonctionnement : **excédent de 171 260.50 €**
- Section d'Investissement : **déficit de 134 009.26 €**

Résultat global : **excédent de 37 251.24 €**

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce document budgétaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-Approuve le Compte de Gestion du budget principal de l'exercice 2024 de Madame le Comptable du Trésor selon les éléments indiqués ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 25 février 2025,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Paul RAPHAELIAN